

# LE P'TIT MAREUILLAIS



**AUTOMNE 2014**

Bonjour à toutes et à tous,

A l'heure où je « prends la plume » pour vous écrire ce petit journal d'automne, je peux vraiment vous dire que nous sommes en automne.

Temps gris, presque froid, pluie et vent et les vendanges qui se terminent.

Ainsi vont les saisons... Après un été quelque peu inexistant, le mois de septembre nous a offert de belles et chaudes journées.

Et pourtant, il a fallu reprendre le travail après le calme des mois de juillet et août.

Nous avons eu une rentrée scolaire nouvelle mouture à assumer et le SIVOS a suppléé la commune en mettant en place les nouveaux rythmes scolaires avec une organisation très au fait.

Je vous reparlerai de l'école.....

Autre sujet de préoccupation, la salle des fêtes, malmenée par un locataire procédurier; mais il ne nous est pas possible de faire machine arrière; Je vous donnerai tous les détails...

Je vous parlerai également de la voirie et des bâtiments; les commissions concernées se sont réunies et nous avons établi un ordre de priorité pour les travaux à faire. La voirie va faire l'objet d'un examen plus approfondi rue par rue. C'est un travail important qui attend les membres de cette commission, lesquels se sont engagés à le faire. Concernant les bâtiments, les travaux ont été listés et définis prioritaires ou non.

Je vous laisse découvrir votre bulletin d'informations. Bonne lecture à vous.

## A PROPOS DE L'ECOLE.....

De réunions en réunions, de décisions en décisions et de formations en formations, la rentrée s'est faite dans le calme et la sérénité, tout cela en appliquant la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat....

Nous avons beaucoup travaillé, je dis nous, c'est-à-dire le SIVOS, l'ALPR (Association Loisirs en Pays Rouillacais) missionnée par la communauté de communes du Rouillacais afin d'établir le PEDT (plan d'éducation du territoire) et les élus des communes du RPI; sans oublier les enseignantes, et les personnels du SIVOS.

Les points les plus délicats dans cette réforme sont les temps d'activités périscolaires, pris en charge par les agents SIVOS, à raison de 3 heures par semaine, le lundi, mardi et jeudi (soit 3 fois 1 heure). Le personnel a suivi des formations leur permettant de remplir cette fonction. Nous avons dû nous adapter également au temps scolaire du mercredi matin...

Il a fallu réorganiser les emplois du temps de chacun, y compris à la commune avec notre employé communal qui assure aussi le service de transport scolaire... Après un mois d'observation, peu de changements effectués.



Je profite de ce petit journal pour m'adresser aux parents des élèves utilisant le service du bus scolaire à l'arrêt de l'école de Mareuil; Vous devez impérativement emprunter l'allée centrale jusqu'au portail d'entrée. Vos enfants seront pris en charge par un agent du SIVOS pour les conduire au bus. En aucun cas, vous ne devez pénétrer et attendre le bus sur le parking de stationnement de ce dernier et des enseignants. Nous avons aménagé ce parking afin que les enfants ne soient plus en contact avec la circulation du bus, pour une question de sécurité. Aussi, je serai intransigeante sur cet état de fait et je demanderai lors du prochain conseil d'école le rajout d'un article mentionnant l'utilisation de l'allée centrale pour attendre le bus ainsi qu'une mention indiquant que la commune se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir dans l'enceinte de ce parking. J'ai également constaté que des parents laissaient leurs enfants sur le trottoir devant le parking!!! A vous de voir; j'ai souhaité plus de sécurité pour vos enfants, je ne peux pas faire plus. Le Conseil Municipal m'a suivie dans cette démarche...

## **LA SALLE DES FETES.....**

Depuis 2002, date de mon entrée dans les fonctions de Maire de votre village, j'ai eu bien des sujets délicats à traiter, des interrogations, des problèmes auxquels je pensais qu'il n'existait pas de solutions, des remarques désobligeantes, des déceptions etc... j'ai toujours gardé plus ou moins mon calme et le Conseil Municipal et moi-même avons fait au mieux pour répondre aux besoins et aux questions. Mais aujourd'hui, nous avons un problème important concernant la salle des fêtes. Jusqu'à cette année, et depuis la création par la Communauté de Communes du Rouillacais de deux logements sociaux riverains de la salle, nous avons vu défiler quelques locataires qui ne se sont jamais plaints du bruit occasionné lors des manifestations festives.....

Je dis « jusqu'à cette année » car depuis Avril dernier, le locataire du rez-de-chaussée s'est plaint de nuisances sonores dues aux manifestations, mais aussi aux personnes qui sortent discuter sur le bord de la route. Suite à cela, nous avons modifié le contrat de location en demandant aux utilisateurs de baisser la musique à partir d'une certaine heure, et d'éviter de sortir parler sous les fenêtres du logement, mais d'utiliser la cour arrière. Cela n'a pas été suffisant. Il nous a été fait une demande de limiteur de sons qui coupe toutes les prises en cas de dépassement de décibels autorisés. Le Conseil Municipal n'a pas donné suite estimant que le coût (2 100.00 euros) était un peu cher et craignant que ce soit insuffisant.

Le 7 août 2014, un courrier du Préfet de la Charente nous avertissait que suite à la plainte d'un riverain, le dossier de la salle des fêtes était transmis à l'Agence Régionale de Santé. Les divers courriers échangés entre la mairie et le locataire par le biais d'Internet ont été adressés par le riverain au Procureur de la République. Après un contact avec l'Agence Régionale de Santé et une visite sur place, il nous a été ORDONNÉ de faire établir un bilan acoustique (OBLIGATOIRE) de la salle ainsi que du logement riverain pour mesurer le bruit et l'impact sur la santé du public à l'intérieur de la salle lors d'une manifestation avec musique; mais aussi à l'intérieur du logement. C'est une réglementation nationale..... Coût 2 640.00 euros...

A ce jour, nous avons interdiction de louer la salle des fêtes en soirée (si musique); les seules manifestations autorisées sont celles prévues de longue date par les associations; la choucroute de la société de chasse le 25 octobre et le repas de l'association des Guidons Mareuillais le 8 novembre; ainsi que des locations en journée, sous certaines conditions.

L'étude acoustique sera effectuée par l'entreprise ACOUSTICA le 25 octobre en soirée lors de la manifestation de la société de chasse. Les résultats de cette étude nous indiqueront les travaux à faire pour être « aux normes ». C'est une grande inconnue et je ne manquerai pas de vous informer de la suite à donner à ce dossier.

## LA VOIRIE.....



Sujet bien délicat que celui de la voirie. Jugée en très mauvais état par certains; d'autres trouvant qu'il y a « pire ailleurs », nous avons fait, l'adjoint à la voirie et moi-même le tour de ces voies communales, objets de bien des discussions. Le constat est mitigé, car nous avons pu constater, il est vrai, des portions de voies fortement dégradées telles que la voie reliant Beaulieu à Plaizac, ou encore une partie de la rue des 3 chênes vers le stade, mais aussi la rue des prairies. D'autres méritent des travaux sur les bords, où des trous se forment lorsque deux véhicules se croisent, mais aussi par le passage de camions ou d'engins agricoles larges et lourds. Nous pouvons effectuer des réparations mais elles seront éphémères. Nous attendons la visite d'une entreprise qui doit nous proposer des remises en état différentes du point à temps classique que nous connaissons et qui ne dure pas dans le temps. Et d'autres enfin qui se parent de quelques trous, lesquels sont réparés par nos agents communaux à l'enrobé. Nous nous devons d'entretenir au mieux ces voies mais les coûts sont de plus en plus élevés et nous avons tellement d'autres travaux à faire...

A propos des travaux de voirie, les membres de la commission se sont réunis afin d'établir un inventaire des voies à l'intérieur du bourg, équipées ou non de caniveaux ou de bordures pour l'écoulement des eaux pluviales. Nous allons essayer de faire cet inventaire pour la fin de l'année 2014 afin de prévoir les travaux pour 2015 et les années à suivre (programme pluriannuel de comblements des espaces entre les murs des riverains et les caniveaux ou bordures). Nous avons décidé de faire cet inventaire par groupe de 2 personnes avec un tableau par rue...

Nous allons également faire le tour des chemins ruraux et voir où se trouvent les priorités d'intervention.

Il est évident que nous ne pourrons pas tout faire!!



**Petite remarque** : Vous savez que nous sommes dans l'obligation d'utiliser le moins possible de désherbant jusqu'à l'interdiction totale peut-être avancée en 2016, et que l'herbe pousse partout!!! Un peu de civisme, (certains le font déjà) et si chacun d'entre nous arrachait l'herbe devant sa propriété!!!!

**Informations utiles** : aux entrées de Mareuil par la RD 75, il est prévu de mettre en place des balises afin de rétrécir la voie et obliger ainsi les véhicules à ralentir. Bien que les panneaux d'entrées de bourg limitent la vitesse à 50km/heure, celle-ci n'est pas souvent respectée. N'oublions pas que nous avons une école!!! Les responsables des voies départementales vont nous indiquer comment et où implanter ces balises; Autre point, à l'entrée du village par la rue du Levant, vont être implantés des panneaux indiquant la priorité de circulation au niveau du rétrécissement de la voie, là aussi pour faire ralentir les véhicules entrants.

## LES BATIMENTS.....

La mairie, l'église, l'école, les annexes..... L'adjoint aux bâtiments a établi un premier inventaire des travaux à faire sur l'ensemble de nos propriétés communales bâties. Lors de la réunion des membres de la commission aux bâtiments, cette liste a été présentée et complétée; Que ce soit au niveau des toitures de la mairie ou de l'église, les peintures extérieures, les aménagements intérieurs et extérieurs, les clôtures, les grilles, etc..... Les travaux sont conséquents. A l'étude de cet inventaire, la commission a classé les travaux à effectuer prioritaires ou non, et à réaliser par des entreprises ou par les employés communaux. Nous avons mis la salle des fêtes entre parenthèses jusqu'au résultat de l'étude acoustique....



**Concernant l'école**, ou plus exactement l'extérieur, nous sommes très contents des travaux du parking de stationnement du bus et des véhicules des personnels enseignants; non seulement la circulation est plus aisée, mais l'extension que nous avons souhaitée jusqu'à l'entrée de la bibliothèque, permet aux enfants et aux adultes d'accéder à cette dernière sans se salir. C'est beaucoup plus fonctionnel.

Toujours à l'école; les peintures du hall d'entrée et des WC dans l'ancien bâtiment étaient fortement dégradées. Au cours de l'été, l'entreprise ROGER a effectué les travaux; nous avons prévu une deuxième intervention l'an prochain dans le hall de droite ainsi que dans la salle informatique.

Le bâtiment de la rue de la Gare a été aménagé intérieurement par plusieurs conseillers, les agents communaux et des membres de l'association des Galoches Mareuillaises. Ce bâtiment est mis à disposition des associations pour leur permettre de stocker du matériel. La commune s'en réservant une partie.

**Note sur le cimetière** : Deux conseillères ont entrepris de faire l'inventaire des concessions afin de reproduire un plan au plus près de la réalité. C'est un travail long et fastidieux.



## EN BREF.....

Encore et toujours la circulation dans Mareuil; Dernièrement, j'ai été interpellée par une administrée proche de la mairie qui a vu son petit chat se faire tuer par un véhicule roulant à vive allure dans le virage de la rue de l'église! Ce n'est pourtant pas un endroit où l'on peut rouler vite.

J'ai moi-même été très surprise à l'entrée de Mareuil par la rue du Levant; Lorsque nous sommes allés expliquer aux riverains notre proposition d'aménagement, j'étais à moitié de la voie quand un véhicule est entré beaucoup trop vite dans le village. La conductrice n'a absolument pas freiné et ne s'est pas déportée; C'est moi qui ai reculé!!!! Très impressionnant.

Enfin, la demande d'un riverain de la rue des écoles pour interdire la traversée de Mareuil par les poids lourds, a été rejetée par les services du Département.



**Vigilance.....** De nombreux cambriolages ont eu lieu sur la commune de Saint Genis D'Hiersac ces dernières semaines. Les voleurs oeuvrent même en pleine journée. Soyez vigilants; si vous observez des mouvements de véhicules ou de personnes inhabituels, n'hésitez pas à m'appeler sur mon portable au 06.26.90.15.56, ou prévenez la gendarmerie.

**Parking de l'école....** Vous avez certainement constaté que le bord du parking côté riverain a été aménagé avec des demi-rondins de bois de façon à ce que les véhicules, en reculant, ne viennent pas percuter la clôture de l'habitation en limite. Ce travail a été effectué par plusieurs conseillers et je les en remercie.

### **Les services de la commune.....**

La mairie : la dématérialisation des diverses tâches administratives a été entamée et fonctionne plutôt bien. Notre secrétaire a été formée et gère parfaitement ce nouvel outil, lequel à terme diminuera considérablement les supports papier.

Vous avez également la possibilité de faire des copies couleur, scan, fax et impression d'une clé USB ou autre support.

**Les services techniques** : comme je vous l'ai dit précédemment, nous avons dû modifier et adapter les horaires de notre employé titulaire, face à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Afin de conserver la semaine de 25 heures pour la commune, les temps de repas ont été diminués, l'embauche du matin et de l'après midi avancée; les horaires du mercredi ont été raccourcis, en raison du service de bus du SIVOS. Ce qui est regrettable, c'est la perte des horaires du mercredi matin qui sont passés de 4 heures 30 travaillées à 2 heures 15.

**Calitom** : Calitom lance une pétition auprès des citoyens charentais afin de se prononcer sur la baisse de la TVA sur les déchets à 5,5%. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, cette TVA est passée de 7 à 10% et a bien évidemment des répercussions sur la redevance des ordures ménagères que chaque foyer paye. La TVA à 5,5% permettrait de ne pas faire augmenter notre redevance des ordures ménagères. Si vous souhaitez signer cette pétition, venez en mairie et nous vous remettons un fascicule à compléter et à retourner gratuitement à Calitom.

**Bacs poubelle** : la Communauté de Communes du Rouillacais renouvelle son offre d'achat groupée pour faire bénéficier aux administrés de prix intéressant sur des bacs poubelles, matériel professionnel garanti 5 ans. Le prix dépendra du nombre de bacs commandés. A titre indicatif, l'année dernière, le prix du bac poubelle de 120 litres était de 25€. Pour les réserver, il vous suffit de vous présenter à la mairie où un bulletin de réservation vous sera remis.

Je vous présente une nouvelle activité à Mareuil. Elle existe depuis plus d'un an et commence à se faire connaître :



Votre agent Immobilier@Domicile  
Madame Nathalie FALLU-REMY, domiciliée dans le bourg de Mareuil

Du haut du Plessis, je contemple Mareuil..... Et je ne peux pas m'empêcher de songer à son avenir... Et plus je réfléchis, plus je pense que même si le regroupement paraît inévitable, Mareuil est et restera toujours Mareuil; un village agréable à vivre, facile d'accès et proche de deux villes importantes que sont Cognac et Angoulême.

Je m'interroge sur de nombreux sujets et je ne trouve pas de réponses concrètes, du moins pour l'instant. Ce que je constate en tout cas, c'est que le gouvernement fait des coupes sévères sur les budgets de tous ses ministères et régulièrement les collectivités locales sont citées. Je crains qu'à terme les dotations baissent sérieusement (moins 30% annoncés en 2017 pour la dotation globale de fonctionnement) et dernière annonce en date, un versement en direct aux communautés de communes, lesquelles ensuite reverseront aux communes!! Sous quelle forme et selon quels critères ? De plus, les subventions diminuent et faire des investissements va devenir difficile. Ce n'est pas chose facile pour un Conseil Municipal de réduire les dépenses de fonctionnement, calculer au plus juste, mais aussi craindre de ne pas pouvoir faire aboutir de nouveaux projets pour le village et ses habitants. Les seules ressources des communes étant les dotations de l'état et les impôts locaux.....

Nous n'en sommes pas encore là et heureusement; en attendant de voir à ce que nous réserve concrètement l'avenir, nous allons faire au mieux avec ce que nous avons.

Notre champ d'actions étant essentiellement centré sur les bâtiments et la voirie; deux postes importants pour un budget comme le nôtre, d'autant qu'ils nécessitent tous les deux des travaux d'entretien conséquents.

Nous allons commencer à réfléchir au budget 2015; la fin de l'année arrive à grands pas et tout s'enchaîne très vite.

D'ores et déjà, bien que très en avance, nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2014; Pour certains d'entre vous, nos aînés, nous aurons le plaisir de vous voir au spectacle retenu pour vous à la Palène le 1er novembre.

Bonne lecture et à bientôt.